



5, rue Pleyel
93200 St Denis



fgaac-cfdt@fgaac.org



www.fgaac-cfdt.fr



FGAAC-CFDT Officiel



Paris, le 5 juin 2026



LA FGAAC-CFDT A ÉTÉ REÇUE DANS LE CADRE DE SON AUDIENCE SUR LE MÉMENTO DÉMATÉRIALISÉ :

Ce projet de dématérialisation du Mémento (TT00057), initié par la ligne Métier Traction, vise à transcrire la version papier du Mémento en fichier informatique (format PDF), sans ajouter de fonctionnalités complexes ou de logiciel de calcul automatique.

Dans un premier temps, la phase initiale va se limiter à la SA Voyageurs, mais sans intégrer les sociétés dédiées. Les autres documents, comme par exemple le mémento ETCS, ne feront pas partie de ce projet.

La FGAAC-CFDT a déposé une demande d'audience afin de clarifier certains points relatifs à ce projet, mais aussi pour porter ses exigences.

La Direction a indiqué lors de cette audience, que le projet serait abandonné s'il s'avérait techniquement impossible à mettre en oeuvre ou n'apportait pas de plus-value aux ADC. ➡➡➡

LA FGAAC-CFDT RESTERA EXTRÊMEMENT VIGILANTE SUR CE PROJET, QUI INDUIT DE NOMBREUSES PROBLÉMATIQUES MÉTIER !

MÉMENTO DÉMATÉRIALISÉ : LA FGAAC-CFDT POSE SES EXIGENCES SUR CE PROJET !

DEPUIS PLUS DE 140 ANS LA FGAAC-CFDT
DÉFEND ET INFORME LES CONDUCTEURS...

*Mon syndicat professionnel en direct
sur mon téléphone ou ma tablette !*



Actus
Infos
Contacts



Accès aux simulateurs
FGAAC-CFDT

Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play



Téléchargez gratuitement l'application



LA DIRECTION A EXPOSÉ LES RAISONS QUI L'ONT POUSSÉE À LANCER CE PROJET DE DÉMATÉRIALISATION :

Les principales raisons invoquées par la Direction pour motiver ce projet, sont de lourdes contraintes logistiques liées à la version papier. Les principaux problèmes du memento papier sont :

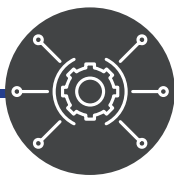
- une impression, qui nécessite un papier spécifique de 40 grammes et un format particulier, produit par seulement cinq imprimeurs en France ;
- une réédition, qui doit être envoyée trois mois à l'avance, ce qui empêche toute modification en cas d'évolution du référentiel.
- des problèmes récurrents avec le prestataire Géodis pour la distribution des 17 000 exemplaires du Mémento.

La FGAAC-CFDT a insisté lors de cette audience sur les différentes problématiques métier et les risques induits par la dématérialisation du Mémento. Pour la FGAAC-CFDT, des garanties concernant la sécurité des circulations, mais également la santé et la sécurité au travail doivent être posées comme préalable. La Direction doit également informer correctement les ADC et les CTT ainsi que leurs représentants du personnel sur le contenu de ce projet !



UN CALENDRIER EXTRÊMEMENT AMBITIEUX :

- ➡ Décembre 2026, décision de l'équipe informatique sur la faisabilité technique du cahier des charges.
- ➡ Janvier 2027 : Lancement d'une période de bêta-test avec un panel représentatif d'environ 500 conducteurs (Transilien, TER, TGV). Les testeurs disposeront des versions papier et numériques pour comparer leur usage en conditions réelles.
- ➡ Juin 2027 : déploiement général envisagé si les tests sont concluants.



CERTAINES FONCTIONNALITÉS DOIVENT ÊTRE INTÉGRÉES :

- ➡ L'utilisation de tout l'écran de la tablette est un prérequis indispensable.
- ➡ Un accès direct à une page souhaitée via des liens hypertextes et un chapitrage accessible sur le côté, sans défilement infini.
- ➡ L'historique des pages consultées avec la possibilité d'envoyer les pages pertinentes vers le Bulletin de Service.
- ➡ Une lisibilité parfaite des tableaux et abaques complexes (fiches 983, 987).



DES INTERROGATIONS ET DES EXIGENCES LÉGITIMES :

- ➡ Utilisation en mode dégradé, gestion des pannes (tablette cassée, déchargée...)
- ➡ Une étude ergonomique formelle doit être finalisée. L'utilisation de la tablette à l'extérieur et les questions de transport doivent être correctement traitées.
- ➡ Communication claire afin de ne pas créer de fausses attentes sur des fonctionnalités complexes.
- ➡ Évaluer les impacts du projet en termes de sécurité, et d'environnement de travail.